

Nous sommes confrontés à cette situation : comment protéger nos espaces naturels et répondre aux besoins multiples de notre société, de nos modes de vie ?

La lutte contre l'étalement urbain, la protection des terres agricoles, la protection des ressources en eau, la protection de la biodiversité sont des éléments devenus incontournables dans nos actions de développement. En France, 20000ha à 30000ha/an sont retirés des espaces naturels pour des besoins de développement d'habitat, d'activité économique, de réseaux et d'espaces aménagés (routes, espaces de loisirs). Nos villes, nos métropoles connaissent cette difficile équation : assurer les besoins de développement tout en protégeant les terres agricoles et les espaces naturels.



Le quartier du biosne Source Air2D3, Rennes Ville et métropole, 2020

**Il faut citer pour exemple le plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) de Rennes Métropole** qui a été réduit dans ses projections de consommation de terre, de 140ha/an à 117ha/an sur 15ans.

Il nous faut pourtant répondre à la demande de logement de 4500 par an, voire 5000. Sachant que les files d'attente s'allongent en demande de logements sociaux, de 15000 demandeurs à 21000 aujourd'hui.

Il nous faut répondre aussi aux besoins des entreprises en termes d'espace économique disponible, surtout si on parle de relocalisation de l'économie. Il faut pouvoir favoriser le développement de l'économie circulaire.

Il nous faut, en même temps aussi, donner aux espaces urbains plus denses, plus hauts, des possibilités de végétalisation, de présence d'eau, de parcs, d'esplanades dans les densités urbaines pouvant amener une respiration indispensable à l'équilibre, la santé morale et physique des habitants et de leurs familles.

Plus de logements, mais moins d'occupants par logement, la décohabitation est un vrai phénomène d'évolution de nos modes de vie.

**Nos surfaces naturelles et agricoles sont bigrement concernées.** Mais elles peuvent être partagées au moins dans leurs accès : Vallée de Vilaine, plus de 20km d'aménagement très succinct qui permet de pénétrer à deux pas de chez soi la campagne.



Source Audiar

**Affirmation** : la terre agricole est une terre nourricière, si le coût du foncier agricole est limité, sa valeur patrimoniale nourricière est sous- estimée ou ignorée. Il y a nécessité d'avoir et de partager cette notion. Nous ne sommes que dépositaires, et les générations à venir vont avoir besoin de ces surfaces nourricières pour leur propre alimentation.



Source : audiar

La sécurité d'un pays c'est de pouvoir assurer son indépendance, notamment alimentaire, et de ne pas soumettre son agriculture aux conditions de l'import- export qui, à tout moment, peuvent nous fragiliser. Exemple en Bretagne : l'importation annuelle de soja est équivalente à la SAU de la Bretagne. Nous pouvons, sur notre territoire, produire nous-même des protéines. Il faut là une volonté politique et professionnelle.

Nous devons engager une nouvelle mutation agricole. A l'image de ce que l'on a appelé la révolution fourragère dans les années 1960. Aujourd'hui c'est une révolution agroécologique qu'il faut développer. L'attente des consommateurs en termes de qualité et sécurité alimentaire est très nette. Cela demande de protéger notre potentiel en termes de surface agricole. Les terres, les exploitations agricoles situées dans la périphérie des villes, doivent être sanctuarisées.

La protection des milieux naturels, la restauration des zones humides indispensables à l'équilibre hydrologique, climatique, et biologique de toute région, indispensable à l'épuration de l'eau et à l'alimentation des nappes et réserves superficielles, doivent être intégrées à toutes les actions de politique agricole et urbaine.

En Ille et Vilaine seulement 3% de nos masses d'eau sont qualifiées en bon état écologique. Si dans nos

programmes de travaux nous restaurons les zones humides, si nous nous engageons dans la trajectoire zéro pesticide de synthèse, nous redonnons toutes ses chances à la biodiversité.



Commune de cesson sévigné, Sabine de Villeroy\_ MRW Zeppelin Bretagne 2019

Cette mutation demande de protéger tous les hectares de terres arables. Et surtout les très bonnes terres à haute valeur agronomique. Si nous souhaitons relocaliser les productions, moins dépendre des marchés mondiaux, avoir plus de traçabilité de nos produits, fonctionner plus en autonomie, alors nous aurons besoin de toutes nos terres agricoles.

Dans ce contexte définir et activer tous les moyens pour artificialiser le moins possible ou trouver des compensations. **Eviter, Réduire ou Compenser.**

C'est de renaturation que l'on doit parler, aussi bien en ville qu'en campagne. Désimperméabiliser nos espaces publics, reconnecter les eaux de pluies au milieu naturel notamment dans les zones urbaines, c'est possible et très profitable au rafraîchissement.



Source : Audiar

Densifier les zones d'activités, renaturer les friches industrielles qui n'ont plus d'avenir économiques. Créer du bocage urbain dans les aménagements, de petites parcelles : 50, 70 ares construites mais séparées des autres par de véritables haies productives, faire des espaces perméables (routes, trottoirs...), infiltrer et gérer l'eau à la parcelle. Ne pas faire d'emprise sur des terres de très bonne qualité agronomique. Créer les ZAE ou les ZAC dans les zones les moins fertiles.

En termes de compensation : renchérir la valeur agronomique de zones moins fertiles par l'apport de terre végétale expropriée. Valoriser l'apport de compost sur des terres chamboulées par des travaux de génie civil. Développer des formes d'agriculture avec plus de plus-value à l'ha, culture maraîchère, fruitière, produits laitiers en circuit court, vente sur les marchés.



Rennes Beaugard source Audiar

Diversifier la production agricole, agroforesterie.

Il y a aussi à travailler sur une notion de répartition de l'activité économique sur les territoires. L'activité économique doit réinvestir ces territoires en démographie négative. Des surfaces imperméabilisées inoccupées ou sous-occupées existent dans ces zones désertifiées.

La zéro artificialisation nette nécessite d'investir en priorité ces zones non ou sous-occupées ou de les renaturer en compensation de terre agricole que l'on voudrait artificialiser.

Merci

Pascal Hervé

